

## Documents sauvegardés

## LE TEMPS

© 2022 Le Temps SA. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 21 septembre 2024 à Université-de-Lausanne-BCU à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20220616-TE-tps\_20220616\_0006-art\_3

Nom de la source	Jeudi 16 juin 2022
Le Temps	Le Temps
Type de source	• p. 6
Presse • Journaux	• 661 mots
Périodicité	
Quotidien	
Couverture géographique	
Nationale	
Provenance	
Genève, Suisse	



# Un campement sauvage qui crée la division

THIBAUT NIEUWE WEME

7345

**LAUSANNE** Malgré des invitations répétées de la direction de la Haute Ecole de travail social de Lausanne à quitter le jardin de l'établissement et une contre-pétition étudiante se plaignant des nuisances du centre d'accueil, le collectif 43m2 n'est pas près de lever le camp

**7** 345 Deux semaines après son installation surprise dans les jardins de la Haute Ecole de travail social de Lausanne (HETSL), l'hébergement d'urgence du collectif 43m2 tourne à plein régime. Il accueille une soixantaine de sans-abris, le double de ce qui avait été annoncé le 30 mai. « Ce qui en fait actuellement le plus grand centre d'accueil de Suisse romande, preuve que le système institutionnel est lacunaire, indique une militante. Parmi les pensionnaires, de nombreux hommes seuls, originaires du Valais comme du Nigeria, mais aussi deux grandes familles de Roms venues de Bulgarie.

Bien qu'une majorité d'étudiants de la HETSL aient vu d'un bon oeil l'arrivée du collectif il y a deux semaines, les premières crispations sont apparues à partir du vendredi 3 juin. Prévu dans le jardin désormais occupé par les tentes, et malgré une tentative de cohabitation, le festival des étudiants doit finalement courber l'échine.

## Révisions d'examens perturbées

Pour certains étudiants, ce sacrifice rebat les cartes du jeu. Une contre-pétition est lancée afin de demander à la direction de l'école et à son conseil de fondation de prendre des mesures. Signé par 71 personnes, le texte dénonce le triste état des toilettes de l'établissement, la charge de travail supplémentaire pour l'intendance, et surtout l'absence de concertation avec les étudiants qui auraient, « en tant que futurs travailleurs sociaux justement formés sur ces enjeux », aimé avoir leur mot à dire dans la conception du projet.

La question sensible des examens, qui se déroulent jusqu'à fin juin, est également pointée du doigt: « Le fait d'avoir une action illégale à proximité du lieu de révision et de passation des examens est synonyme d'instabilité et d'incertitudes dans une période déjà stressante. A tout moment il peut y avoir un conflit, une intervention policière, une manifestation ou une nouvelle action invasive spontanée du collectif. Cela a de quoi remettre en question le fait que la HETSL

L'installation du campement du collectif 43m2 ne fait pas que des heureux à la HETSL. (LAUSANNE/30 AVRIL 2022/ VALENTIN FLAURAUD/KEYSTONE)

est un espace propice au travail et aux études. » Finalement, en cas d'inaction, la pétition met en garde la HETSL sur un potentiel appel d'air d'autres actions militantes au sein de l'établissement, ce qui aurait « inéluctablement un impact sur sa mission première de formation et de recherche ».

## Le choix de la souplesse

Confronté à la pétition, le collectif tient à souligner qu'une majorité d'étudiants continuent de soutenir leur projet, parfois même activement en participant à l'encadrement des sans-abris. Quant aux critiques sur la forme de l'action, « c'est le principe même de la démarche, explique Camille, une étudiante acquise à la cause du centre d'accueil. Si l'école avait été prévenue, jamais le projet n'aurait pu se mettre en place. »

Du côté de la direction, on continue d'in-

## Documents sauvegardés

diquer la porte de sortie au collectif, tout en essayant de maintenir un dialogue aussi pacifique que possible. « Tant la HETSL que le collectif mettent tout en oeuvre pour que l'occupation du jardin interfère le moins possible avec l'activité scolaire. Pour le moment, cela fonctionne plutôt bien », rassure Alessandro Pelizzari, directeur de l'établissement.

Malgré l'opiniâtreté des militants, l'appel aux forces de l'ordre n'est pas envisagé. Disposant d'un droit de superficie sur le site, propriété de la ville de Lausanne, il appartient juridiquement au conseil de fondation de la HETSL d'exprimer la direction à prendre. Présidente de ce conseil, la conseillère aux Etats socialiste Elisabeth Baume-Schneider souhaite elle aussi que le collectif « s'en aille dans les meilleurs délais », mais tient à éviter les « confrontations stériles ».

« La HETSL et le collectif mettent tout en oeuvre pour que l'occupation du jardin interfère le moins possible avec l'activité scolaire »

ALESSANDRO PELIZZARI, DIRECTEUR DE LA HETSL